

## Principes de collaboration avec l'industrie pharmaceutique

L'Alliance canadienne des patients en dermatologie (ACPD) est fière de collaborer avec une variété de bailleurs de fonds ayant comme objectif commun d'améliorer la qualité de vie des Canadiens qui vivent avec une maladie cutanée, un problème ou traumatisme lié à la peau. Ces bailleurs incluent plusieurs compagnies pharmaceutiques qui jouent le rôle crucial de mettre sur le marché de nouveaux traitements pour des affections cutanées.

En reconnaissance de l'importance de ce rôle pour les patients en dermatologie et pour éviter les conflits d'intérêts, l'ACPD suit des principes directeurs en ce qui concerne ses interactions avec l'industrie pharmaceutique. Ces principes sont les suivants :

L'ACPD saisit les occasions de collaborer avec les compagnies pharmaceutiques lorsque l'honnêteté, la transparence et l'imputabilité sont à la base des interactions.

- Notre priorité sera toujours l'intérêt des personnes atteintes de maladies cutanées, de problèmes et de traumatismes liés la peau.
- L'ACPD sera transparente pour ses parties prenantes quant à ses liens avec les compagnies pharmaceutiques et nous listerons tous nos bailleurs de fonds sur notre site internet.
- Nous croyons que les patients doivent être informés sur toutes les options de traitement et nous nous engageons à le faire. Toutefois, nous ne ferons pas la promotion de médicaments ou de traitements spécifiques.
- L'ACPD acceptera du soutien financier de compagnies pharmaceutiques seulement s'il y a une entente concernant la nature du financement et que l'ACPD détient toute propriété intellectuelle qui en découle. Toute compagnie, par son soutien financier, n'influencera pas directement ou indirectement tout contenu ou toutes communications.